

## **AVIS**

### **DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Bovernier porte à la connaissance du public que **Mme Gabrielle Gay**, domiciliée à Martigny, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

**Locaux et emplacement** : parcelle n° 413 (PPE 5102), 1932 Les Valettes  
**Enseigne** : Café-Bar La Fiesta  
**Prestations** : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou mets à emporter et/ou à livrer  
**Heures d'ouverture/fermeture** : Mardi à jeudi de 08h00 à 23h00  
Vendredi et samedi de 08h00 à 02h00  
**Début d'activité** : dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024.

**Administration communale**